



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Dordogne

COMMUNE de
SAINT-FELIX-DE-REILHAC-ET-MORTEMART**Nombre de membres :**

Afférents au conseil Municipal : 11

En exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 8

Dont pouvoirs : 2

L'an deux mil vingt quatre, le vingt sept mai, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-FELIX-DE-REILHAC-ET-MORTEMART**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean-François AUTEFORT**.

Date de la convocation : 16/05/2024

Date d'affichage : 29/05/2024

Étaient présents : M. Jean-François AUTEFORT, M. Dominique LAPORTE, M. Régis ROBERT, M. Thierry SAULIERE, Mme Anne-Catherine BALLAND, Mme Marie-Noëlle CLAUZURE.

Étaient absents excusés : Mme Anne-Marie CARDON, M. Pierre GALLET, Mme Christèle NEYRAT, Mme Nicole LACHAUD.

Étaient absents non excusés : M. Marcel ALBUCHER.

Procurations : Mme Anne-Marie CARDON en faveur de M. Jean-François AUTEFORT, Mme Nicole LACHAUD en faveur de Mme Anne-Catherine BALLAND.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 6

Secrétaire : M. Régis ROBERT.

MA-DEL-2024-031 OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1-2024 -aep

Mr le Maire expose au conseil Municipal le besoin d'effectuer une Décision Modificative du Budget annexe afin de pouvoir régler ADOUR GARONNE pour la redevance de l'eau de 2021-2022-2023.

Mr le Maire rappelle que dans le budget il a été prévu 10500 € au compte 701249 mais que la facture étant de 14325 € il manque 3825 €

Mr le Maire propose une Décision modificative de transfert de 3900 euros du compte 6378 « Autres taxes et redevances » vers comptes 701249 « Reversement redevance agence de l'eau ».

Intitulé du compte	N° de compte	Valeur
Autres taxes et redevances	6378	-3900
Reversement redevance agence de l'eau	701249	+3900

Le Conseil Municipal considère que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget annexe de l'exercice 2024 sont insuffisants et décide de modifier l'inscription comme suit :
Transfert de crédits

Intitulé du compte	N° de compte	Valeur
Autres taxes et redevances	6378	-3900
Reversement redevance agence de l'eau	701249	+3900

Certifiée exécutoire après transmission à la Sous-préfecture de SARLAT et publication par voie d'affichage le 29/05/2024

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Jean-François AUTEFORT

